

Siege social

Secrétariat général Montréal
7240, rue Waverly
Montréal (Québec) H2R 2Y8
T 514 288 4364 1800 361 1047
F 514 288 9455 info@plq.org

Secrétariat général Québec
1535, ch. Sainte-Foy, bureau 120
Québec (Québec) G1S 2P1
T 418 688 8910 1800 463 4575
F 418 688 1416 quebec@plq.org



Montréal, le 24 août 2012

Madame Suzie Pellerin
Directrice
Coalition québécoise sur la problématique du poids
4126, rue Saint-Denis, bureau 200
Montréal (Québec) H2W 2M5

Madame,

C'est avec plaisir que je donne suite à la correspondance que vous nous avez adressée le 3 août dernier afin de connaître les engagements de notre formation politique sur les questions touchant les préoccupations de votre organisation. Vous trouverez d'ailleurs quelques éléments de notre bilan en la matière et des engagements que nous avons pris en cours de campagne.

Depuis 2003, le gouvernement du Québec a intensifié ses investissements dans la promotion des activités physiques et sportives de diverses manières. Nous avons créé Équipe Québec pour financer et encourager les athlètes et les entraîneurs. Ce programme d'aide financière a été salué par Jacques Rogues, le président du comité international olympique. Nous avons aussi voulu soutenir les communautés locales qui s'engagent dans la mise en œuvre d'actions durables pour une vie saine et active chez les jeunes Québécois par la mise en place de Québec en forme.

Nous avons aussi mis en place un programme de soutien au développement de l'excellence sportive et adopté un crédit d'impôt remboursable pour les athlètes de haut niveau et leurs entraîneurs. Sans oublier le soutien aux grands événements sportifs internationaux qui se sont tenus partout au Québec. On peut penser notamment au Grand prix de patinage artistique 2011 de l'union internationale de patinage ou aux Jeux du Canada qui auront lieu l'an prochain à Sherbrooke.

Vous trouverez par ailleurs des éléments particuliers en ce qui a trait à vos enjeux plus particulièrement.

- 1. Investir en prévention de l'obésité et en promotion de la santé**
- 2. Instaurer une taxe sur les boissons sucrées**
- 3. Développer les compétences culinaires dans les écoles**
- 4. Faire bouger davantage les jeunes**

Sur ces 4 enjeux, permettez-moi de rappeler quelques actions que nous avons mis de l'avant. Le Ministère a publié, en septembre 2007, la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif *Pour un virage santé à l'école*.

Une collecte de données en ligne effectuée auprès d'un échantillon d'écoles et de centres (éducation aux adultes et formation professionnelle), de mai à octobre 2009, révèle que :

- au regard de la saine alimentation :
 - 98 % des établissements offrent des repas composés d'aliments des quatre groupes du Guide alimentaire canadien;
 - 96 % composent une assiette principale comprenant au moins un légume d'accompagnement;
 - 95 % font place à une grande variété de fruits et de légumes;
 - 94 % privilégient les types de cuisson n'utilisant pas ou très peu de matières grasses;
 - 95 % n'offrent pas de pommes de terre frites;
 - 90 % n'offrent pas de produits dont la liste des ingrédients débute par le terme « sucre » ou un équivalent;
 - 79 % n'offrent pas de boissons sucrées ou avec substitut de sucre (gazeuses ou non);
 - 75 % n'offrent pas de friture ni d'aliments panés commerciaux ou préalablement frits.
- au regard du mode de vie physiquement actif :
 - 58 % des établissements ont mis en place plusieurs conditions favorisant la pratique d'activités physiques et créé plusieurs occasions d'être actif physiquement (ce pourcentage est plus élevé quand on considère uniquement les écoles primaires);
 - 65 % ont mis en place plusieurs conditions et créé plusieurs activités qui tiennent compte des intérêts variés des jeunes et qui sont adaptées à leurs capacités;

Siege social

Secrétariat général Montréal
7240, rue Waverly
Montréal (Québec) H2R 2Y8
T 514 288 4364 1800 361 1047
F 514 288 9455 info@plq.org

Secrétariat général Québec
1535, ch. Sainte-Foy, bureau 120
Québec (Québec) G1S 2P1
T 418 688 8910 1800 463 4575
F 418 688 1416 quebec@plq.org

- 78 % ont mis en place plusieurs conditions concernant l'aménagement et l'animation des aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être physiquement actif.

Les actions menées par le Ministère pour soutenir la mise en œuvre de la politique-cadre sont, notamment :

- un soutien financier pour l'aménagement des cours d'école (3 M\$ récurrents) et pour la mise en œuvre de la politique-cadre, par l'élaboration de politiques locales et d'activités d'éducation et de promotion des saines habitudes de vie (1,5 M\$ récurrent);
- un site Web qui contient des documents et des références pour le réseau scolaire, les parents et les élèves;
- le guide *Ma cour : un monde de plaisir!* qui soutient les écoles primaires en vue de mettre en place des conditions ou des mesures pour améliorer l'aménagement, l'organisation et l'animation de la cour d'école;
- le programme *Écoles en forme et en santé* (3 M\$ annuellement) qui vise à améliorer le rendement scolaire des élèves du 3^e cycle du primaire grâce à l'activité physique et à une saine alimentation;
- le programme *Jeunes actifs au secondaire* qui encourage l'offre d'activités parascolaires (incluant les activités sportives et de plein air) afin d'accroître le sentiment d'appartenance à l'école et d'ajouter une source de motivation pour les élèves à risque de décrocher (11 M\$ annuellement pour les projets créés par les écoles).

Vous proposez d'instaurer une taxe sur les boissons sucrées. Nous croyons que l'avenue de la sensibilisation demeure la voie à privilégier pour le moment. C'est pourquoi une campagne de promotion des saines habitudes de vie, incluant « Plaisirs d'hiver », la « Journée nationale du sport et de l'activité physique » et une nouvelle activité pour faire bouger les jeunes, s'est déroulée en début d'année.

Dans le cadre du concours *École active*, 175 k\$ sont octroyés en bourses aux écoles primaires et secondaires afin de les aider à rendre l'environnement de l'école plus favorable, notamment à la pratique d'activités physiques ainsi qu'à l'adoption et au maintien de comportements éthiques et sécuritaires dans la pratique d'activités physiques, et ce, de façon durable.

Les projets mis en œuvre par les écoles doivent viser plusieurs volets, dont: l'aménagement d'espaces intérieurs ou extérieurs, la sensibilisation ou la formation des

Siege social

Secrétariat général Montréal
7240, rue Waverly
Montréal (Québec) H2R 2Y8
T 514 288 4364 1800 361 1047
F 514 288 9455 info@plq.org

Secrétariat général Québec
1535, ch. Sainte-Foy, bureau 120
Québec (Québec) G1S 2P1
T 418 688 8910 1800 463 4575
F 418 688 1416 quebec@plq.org

élèves, l'achat d'équipements, de matériel ou l'introduction d'options santé en alimentation, la tenue d'une activité particulière.

Le programme *La culture du sport à l'école secondaire publique* a pour but de favoriser la persévérance scolaire en utilisant le sport comme levier pour accroître la motivation et le sentiment d'appartenance des élèves. Une aide financière est offerte aux écoles secondaires publiques pour soutenir prioritairement une équipe sportive existante participant à un réseau de compétitions interscolaires, pour l'achat d'équipement et de costumes ainsi que pour l'embauche d'entraîneurs.

Le programme *Sport-Études* vise à donner aux élèves-athlètes le maximum de chances de réussite des objectifs sportifs et scolaires tout en leur assurant une vie équilibrée. La réussite scolaire doit primer sur la réussite d'objectifs sportifs.

En 2011-2012, un montant de 428 k\$ a été réparti parmi 46 commissions scolaires et écoles privées en soutien pour des services périphériques.

Le volet promotionnel *Jouez gagnant!* du Programme *Équipe Québec* invite les athlètes et les entraîneurs membres d'Équipe Québec à transmettre à la jeunesse québécoise, notamment lors d'activités organisées par les écoles, l'importance des valeurs scolaires et olympiques ainsi que des bienfaits d'un mode de vie physiquement actif. Ce programme soutient les athlètes financièrement et les encadre professionnellement pour favoriser leur chance de succès sur la scène internationale.

Favoriser le transport actif

En terme de transport actif, notre gouvernement a annoncé lors du dernier budget un investissement de 60M\$ pour la mise en place et la consolidation des trames vertes et bleues. D'ailleurs, le 28 juin dernier, le gouvernement libéral a fait l'annonce d'un montant plus spécifique de 20M\$ pour des voies cyclables dans la région de Montréal.

Le sentier, qui s'étendra sur une distance de plus de 120 kilomètres, reliera la municipalité d'Oka et la ville de Mont-Saint-Hilaire, en passant par Laval, Montréal, Longueuil et Belœil. De plus, il assurera un lien entre les trois parcs nationaux situés sur le territoire du Grand Montréal, c'est-à-dire les parcs nationaux d'Oka, du Mont-Saint-Bruno et des Îles-de-Boucherville. La piste s'intégrera également à la Route verte, qui traverse le Québec d'est en ouest, et du nord au sud, sur plus de 5 000 kilomètres.

En terminant, notre formation politique reconnaît le rôle primordial des organismes comme le vôtre, leur expertise et leur engagement dans le mieux-être et le développement de notre collectivité. Je peux vous assurer qu'au lendemain du 4

Siege social

Secrétariat général Montréal
7240, rue Waverly
Montréal (Québec) H2R 2Y8
T 514 288 4364 1800 361 1047
F 514 288 9455 info@plq.org

Secrétariat général Québec
1535, ch. Sainte-Foy, bureau 120
Québec (Québec) G1S 2P1
T 418 688 8910 1800 463 4575
F 418 688 1416 quebec@plq.org

septembre prochain, un gouvernement libéral poursuivra avec les acteurs du milieu le travail accompli au cours des neuf dernières années.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Samuel Murray
Directeur du contenu
Parti libéral du Québec